



✦ Sécuriser ses cotisations sociales et faire face à un contrôle URSSAF

Objectifs et programme de la formation

Dans un secteur d'activité où la limite entre remboursements de frais et salaires est souvent source de contentieux avec les organismes de recouvrement, il est important de connaître de manière précise les principes généraux, les dispositifs dérogatoires et l'ensemble des éléments constitutifs de l'assiette de cotisations et contributions sociales pour ne pas s'exposer à des redressements. Cette formation permettra aux participants de se mettre en conformité par rapport aux dispositions applicables en répondant aux objectifs suivants :

✦ Définir l'assiette de cotisations

- Critères conditionnant le paiement des cotisations sociales
- Situations particulières de la branche du sport (autoentrepreneurs, arbitres, etc.)
- Reconnaître les éléments devant faire l'objet de cotisations sociales
- Différences entre un salaire, un avantage en nature et des frais professionnels
- Conséquences sociales

✦ Identifier les méthodes de calcul et les exonérations possibles

- Règles générales de calcul des cotisations sociales
- Recourir à l'assiette forfaitaire et à la franchise de cotisations sociales

✦ Faire face aux obligations de l'employeur en termes de déclarations sociales

- Périodicité et organismes de paiement
- Recours au Chèque Emploi Associatif

✦ Anticiper les étapes d'un contrôle URSSAF et connaître ses obligations

- Déroulement et risques du contrôle
- Règles impactant le contrôle



Public concerné

Dirigeants bénévoles ou salariés, chargés de gestion du personnel, chargés de gestion de paie



Prérequis

Avoir suivi la formation « Comprendre les enjeux d'une relation de travail salariée : les bases de la fonction employeur dans le sport » ou avoir une connaissance du cadre général du contrat de travail et de la définition du salariat



Durée

7 heures réparties sur une journée ou deux demi-journées



Moyens pédagogiques

Face à face pédagogique, support écrit, cas pratiques



Modalités d'évaluation

Autoévaluation en amont et en aval, et questionnaire de satisfaction

